



## UE 8 Maladie Allergiques



## Présentation

### Description

L'Allergologie est une spécialité à part entière. En effet, le DES d'Allergologie a été créé en 2017.

La fréquence élevée des maladies allergiques et l'augmentation constante de leur incidence depuis une vingtaine d'années amènent le praticien à être de plus en plus souvent confronté à la prise en charge de ces malades, dans l'enfance comme à l'âge adulte. Les objectifs pédagogiques de cet enseignement sont d'améliorer les connaissances théoriques et pratiques du futur praticien sur le diagnostic et le traitement des principales maladies sous-tendues par un mécanisme d'allergie (allergies alimentaires, respiratoires, cutanées, médicamenteuse ...)

L'UE ne concerne que mes MM2 et MM3

### Heures d'enseignement

|    |                 |     |
|----|-----------------|-----|
| CM | Cours Magistral | 30h |
|----|-----------------|-----|

### Contrôle des connaissances

- 1) Présence obligatoire au cours
- 2) Contrôle de connaissance : Question isolée (QRM ou QRU) et cas clinique courts

### Modalités de contrôle des connaissances



## Session 1 ou session unique - Contrôle des connaissances

| Nature de l'enseignement | Modalité               | Nature         | Durée (min.) | Nombre | Coefficient | Remarques |
|--------------------------|------------------------|----------------|--------------|--------|-------------|-----------|
|                          | CT (contrôle terminal) | QCM et/ou QROC | 60           |        | 1           |           |

---